

« Bienvenue
à l'UQAM.
Welcome
to YOUCAM »...

pages 8-9

la force des mots



pour travailler et vivre en français
Décembre 2002

Numéro dix



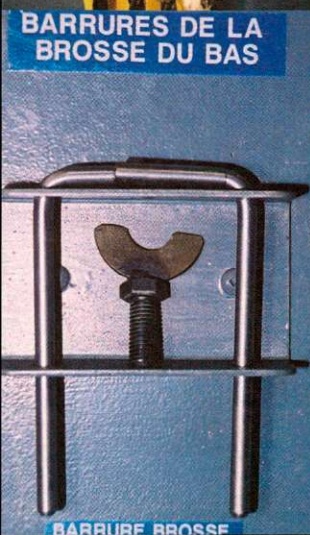
**Corus au
Cap-de-la-Madeleine**

**La francisation :
un miracle patient
et quotidien**

pages 2 à 4



**BARRURES DE LA
BROSSE DU BAS**



**Circulez
dans les allées
piétonnières**



**MATIÈRES DANGEREUSES
REMETTRE ICI
GALLONS VIDES OU DE MOITIÉ
PINCEAUX - ROULEAUX**



Corus au Cap-de-la-Madeleine

La francisation : un miracle patient et quotidien

Lucie Laurin

Celles et ceux qui l'ont vécu auraient du mal à retracer le jour où, dans leur tête et surtout dans leur cœur, s'est fait le changement : le jour où le *scalper* est devenu l'écroûteuse, le *slitter* la refendeuse, le *sheet ingot* le lingot. Et bien d'autres encore. Il aura fallu d'abord que le terme français prenne place à côté de l'anglais qu'on avait appris à utiliser dans tous les gestes quotidiens. Puis qu'ils cohabitent tous deux un certain temps. Pour qu'enfin, rassuré sur sa permanence et sa signification, on opte pleinement pour le terme français.

C'est le miracle, patient et quotidien, qui a frappé plusieurs entreprises québécoises au lendemain de la loi 101. Notamment l'usine de laminage Corus, anciennement Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine.



Kathy Lafrenière est intarissable. Opératrice de refendeuse, secrétaire du syndicat affilié à la Fédération de la métallurgie, chargée de la santé-sécurité, déléguée régionale en santé-sécurité, depuis peu responsable syndicale de la francisation, elle en rajoute, enthousiaste, à la série de termes courants du vocabulaire de l'usine qui sont passés de l'anglais au français : les bobines ont remplacé les *coils*, le magasin le *store*, les viroles les *sleeves*, le matériel à façon le *tolling*, le laminage le *strip mill*, le recuit l'*annealing*...

En mai 2002, Corus remportait le concours « Bravo les entreprises » destiné à récompenser les entreprises qui favorisent l'intégration en emploi des femmes dans des métiers non-traditionnels. Cet honneur a été souligné par le réseau CKTM-TV, qui est allé tourner des scènes de travail dans les départements où des femmes occupent des postes d'opérateur. Kathy Lafrenière est l'une d'elles. Elle est opératrice de refendeuse A et B. L'usine compte 43 femmes et 500 hommes.

Au magasin, Jacques Renaud parle de plus de 20 000 mots. Quand il est arrivé comme magasinier, il y a dix ans, une bonne partie du vocabu-

laire était encore en anglais. « La plupart des fournisseurs de pièces sont américains, dit-il. Les descriptions sont en anglais, ou encore en allemand. »



Jacques Renaud, magasinier, parle de 20 000 pièces dont il a fallu traduire le nom dans les tiroirs, sur les tablettes, dans le catalogue et dans l'ordinateur.

Plus de 20 000 termes qu'il a fallu traduire, donc. Dans les tiroirs de rangement, sur les tablettes, dans le catalogue, dans l'ordinateur. Autant de mots à mémoriser, à intégrer dans le vocabulaire quotidien. Fabuleuse, la mémoire humaine, quand même... Et encore, on n'a parlé que des pièces ; il y a aussi les opérations, les consignes, les titres d'emploi, l'affichage, etc. Tout, chez Corus, a été francisé. Et la plus grande partie du travail a été effectuée par des travailleurs en assignation temporaire. « Nous leur devons une fière chandelle ! », dit Kathy Lafrenière.

À l'entrée du magasin trône un immense tableau sur lequel figurent des représentations de pièces d'usine avec



Louise Robitaille, présidente du comité de francisation.

leur nom français. « La représentante de l'Office de la langue française s'est déclarée jalouse quand elle a vu ce tableau », dit en riant Louise Robitaille, coordonnatrice principale du système de qualité et présidente du comité de francisation, qui ajoute que cette année, Corus a favorablement impressionné l'OLF lors de la visite d'inspection triennale.

Une vie mouvementée

Corus aura mis plus de 15 ans avant d'obtenir son certificat de francisation. Ce qui peut sembler long s'explique, du moins en partie, par la vie mouvementée de l'entreprise qui, d'une revente à une autre, aura sans doute plus d'une

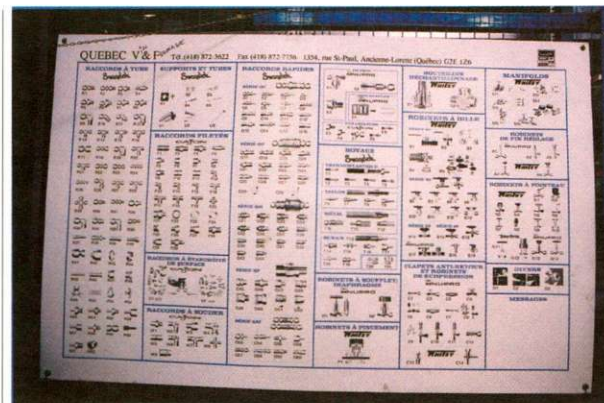


Une place pour chaque chose...

fois cherché en priorité à consolider ses assises. Qui, à la CSN, ne se souvient de Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine ? Un nom au pouvoir d'évocation autrement plus puissant que Corus qui remplaçait Reyca et qui, sous peu, fera place à Pechiney, à la suite d'une transaction conclue en octobre dernier.

Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, c'est un lock-out de 13 mois, en 1980, sitôt après l'affiliation à la CSN du syndicat de 927 travailleurs. Les membres de ce syndicat, eux, pensent tous les jours à ce conflit, au terme duquel ils avaient obtenu une clause d'indexation au coût de la vie que l'employeur rêve maintenant de leur retirer ; les T-shirts qu'ils arborent fièrement font foi de leur détermination à la garder.

Lors de la dernière négociation, afin de permettre à l'entreprise de consolider ses opérations, les 543 syndiqués avaient accepté de suspendre temporairement l'application de ladite clause. Mais la vente à un géant de l'aluminium comme Pechiney, qui laisse entrevoir un avenir plus stable, leur a redonné des arguments et l'ardeur pour les faire valoir.



Voici le tableau qui a provoqué la jalousie de la visiteuse de l'OLF.

Un lent changement

C'est donc en 1995 que l'OLF a attribué un certificat de francisation à l'entreprise, reconnaissant les efforts qu'elle avait faits pour étendre l'usage du français partout à l'intérieur de ses murs. « Toutes les inscriptions sur nos machines sont maintenant en français, explique Louise Robitaille. Depuis 1994-1995, nous intervenons au moment de l'achat. Le fournisseur envoie le schéma des panneaux de contrôle, que nous faisons traduire et lui retournons. Quand les machines sont livrées, tout est français. Quant aux machines plus anciennes, soit environ une quinzaine (le tiers de l'équipement), nous y avons collé des étiquettes en français. »

André Levasseur, planificateur principal et représentant du syndicat des employés de bureau (CSD) au comité



de francisation, travaille chez Corus depuis 1972. C'est le seul membre du comité qui était là au moment de l'adoption de la Charte de la langue française. « Tous les manuels étaient en anglais, se souvient-il. Il a fallu commencer par le magasin et les équipements, chercher la traduction de tous les termes. Quelqu'un a fait un dictionnaire du vocabulaire de l'entreprise. Les travaux de francisation ont commencé au début des années 1980 et se sont poursuivis progressivement. »



Le comité de francisation : Kathy Lafrenière, représentante du syndicat de l'usine (CSN), Yves Rousseau, superviseur au prix de revient, Louise Robitaille, coordonnatrice du système de qualité et présidente du comité, Gérald Gamache, directeur du génie industriel, et André Levasseur, représentant du syndicat des employé-es de bureau (CSD).

Changement important que celui-là. Révolution culturelle, à vrai dire, dans une entreprise quand ce que l'on a toujours désigné d'un terme change de nom et que tout le vocabulaire du travail y passe. « Élingue », par exemple,



au lieu de *slings*. Quel mot curieux ! Au début, on hésite à l'employer, on a peur de faire rire de soi. « Durant les premières années, pour faciliter la transition, les deux langues se sont côtoyées, explique Louise Robitaille. Le journal

mensuel de l'entreprise, *L'Aluminateur*, était utilisé pour faire connaître et pénétrer le vocabulaire français. »

Le programme 5S

L'implantation du programme 5S a aidé la francisation, même si là n'était pas l'objectif. Ce programme d'origine japonaise, choisi par Corus à cause de clients japonais insatisfaits de la tenue de l'entreprise, a forcé la traduction et l'affichage de toute une série de mots désignant des outils et des machines qui, autrement, n'auraient pas forcément été traduits. « La compagnie a créé un comité 5S, auquel participent des salarié-es, explique Gérald Gamache, directeur du génie industriel. La volonté des membres du comité était

claire dès le début : tout devait être affiché dans un français impeccable. Il reste encore le quart de l'usine à réaménager. »

En réalisant ce programme, il a donc fallu mener des recherches pour trouver le nom français de certains outils d'usage courant, comme pince à tube pour *pipe-wrench*.

C'est ainsi qu'à force de voir chaque jour un mot en français, on s'y habitue, on le trouve de moins en moins étrange, de plus en plus intime. Vient ensuite le moment où on se surprend en train de le dire. Puis un jour, on le dit sans s'en apercevoir. C'est cela, le miracle de la francisation.



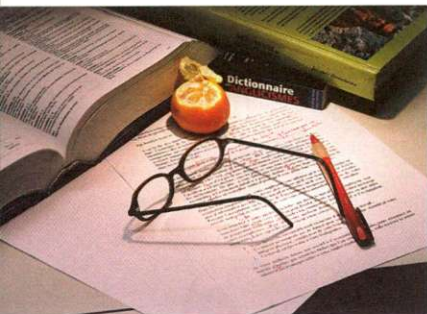
Toutes les affiches, toutes les consignes sont en français.



« Les cours de français, ça m'a rendue trois fois plus curieuse... »

Les conseillers, conseillères et élu-es de la CSN n'ont qu'à bien se tenir : si on donne à une employée de bureau déjà douée et excellente en français un cours de perfectionnement, elle devient trois fois plus exigeante par la suite. Et ça ne fait que commencer !

À la CSN, les employées de bureau sont les gardiennes de la qualité des documents : ce sont elles qui révisent et mettent en page les rapports, mémoires et diverses productions diffusés par la centrale. Une tâche que viennent compliquer parfois les courts délais ou... les susceptibilités des rédacteurs. Une tâche exigeante, aussi, car le français est une langue subtile, et qui évolue.



Un cours de français avancé a été offert, en 2001-2002, à titre expérimental, à quinze d'entre elles. (La CSN en compte 283.) Les premiers mois furent consacrés à réviser et renforcer les connaissances de base. Par la suite, les participantes furent entraînées au redressement de texte. Un contenu soigneusement préparé, des exercices laborieux suivis d'une correction sévère : les « étudiantes » y mettaient d'autant plus de sérieux que leur participation était tout à fait volontaire.

« Je voulais aller plus loin, confie Monique Gagnon, secrétaire de direction à la Fédération de la métallurgie. Et j'ai fait de grands pas. Depuis que j'ai suivi le cours, je suis trois fois plus

curieuse. Je veux trouver la bonne façon d'écrire. Et je suis d'autant plus portée à vérifier que maintenant, j'ai des outils et des ressources pour le faire. »

À l'information, Lyne Beaulieu passe une bonne partie de son temps à corriger : « Si on veut bien faire notre travail, il faut y mettre le temps et la concentration, fouiller, relire. Et apprendre. On a toujours quelque chose à apprendre. Ce cours-là m'a fait réaliser que la langue, ça évolue. »

Lucie Desgagné partage son temps entre la FTPF et la FEESP, à Sherbrooke. « Après un certain nombre d'années de travail dans les conventions collectives — c'est mon cas —, on se sent limité, dit-elle. Parce qu'on fait moins appel à ses notions de français, on a l'impression de les perdre et on a absolument besoin de les rafraîchir. »

Marie Lefebvre, du Service juridique, est celle qui, au cours d'une réunion, avait suggéré l'idée de cette formation en français, mise en œuvre par le Service des ressources humaines et la conseillère à l'édition. « J'avais en tête un projet en informatique lancé par la FEESP et qui avait fait fureur. Je me disais que l'idée pourrait certainement être reprise pour le français, explique-t-elle. Ce que je souhaitais, c'était que ce cours permette de créer un genre de réseau. »

Chose certaine, toutes s'entendent sur un point : le cours doit être redonné.

Lucie Laurin

l'invité

Que restera-t-il de l'attachement au français, demain ?

Àu départ, ça vient du ventre — il faut que ça vienne du ventre. Sinon, je le sais, le texte sera raté. Ou ordinaire — ce qui est aussi terrible.

Alors j'appelle les mots, je les quête pour trouver ceux qui calmeront mon angoisse, qui épouseront parfaitement ce que je veux faire ressentir. Je me remémore des auteurs, des rimes aimées, et je me désespère lorsque le dictionnaire, mon allié, ne répond pas au désir qui m'anime.

Mais ces mots ne seront pas suffisants : il faudra y ajouter ceux du cœur. Ceux-là sont délicats. Mon métier, c'est de parler des autres, ramasser en deux lignes ce qu'ils sont et ce qu'ils disent. Comment ne pas les trahir tout en gardant mon objectivité ? Les mots, et c'est un défi, devront traduire à la fois la distance et la compréhension.

Mais ce ne sera pas assez. La tête, où est la tête ? Est-ce que j'apprends quelque chose aux gens ? Est-ce que mon propos a de la perspective ? Est-ce que je dépasse l'anecdote ? Torture, plaisir d'arriver à arrimer des faits complexes à des termes simples mais évocateurs.

Puis, c'est la mise en musique. Un texte ne vaut rien sans le rythme qui obligera — si, si ! — le lecteur à me suivre jusqu'au point final. Alors je me relis. Même la plus infernale des heures de tombée — parfois 30, 40 minutes pour rédiger un article — ne m'empêchera pas de revoir mon texte dix fois, vingt fois même.

Et je me morfondrai le lendemain quand mon œil verra là une surcharge, ici une répétition, ou la virgule oubliée. Le texte parfait ne sera pas encore pour ce matin. Il faudra m'y remettre pour que la réalité — mon pain quotidien — apparaisse sous ses vraies couleurs plutôt qu'en noir et blanc. Je le fais en français. Normal, l'endroit où je travaille, celui où je suis née le veulent ainsi. Mais pour dire vrai, j'ai peine à concevoir que d'autres langues puissent inspirer un soin aussi jaloux.

Pourtant, moi aussi je la « magane » ma langue, surtout en parlant. Ah !, avoir plus de vocabulaire, plus d'images dans la tête, savoir mieux doser le « bon » français et la parlure de chez nous...

Mais les imperfections n'empêchent pas l'amour. Mieux, elles le nourrissent ! C'est ce qui me permettra de craquer pour une phrase bien tournée ou un mot inattendu.

J'ai néanmoins une crainte : mon amour me survivra-t-il ? Mes enfants, les vôtres, en hériteront-ils ? Maîtriser la technique, va toujours. Mais dans notre monde si anglicisé, que restera-t-il de l'attachement, qui ne se commande pas ?

Josée Boileau
Journaliste au Devoir



le pouvoir des mots

La loi 101 a 25 ans

« Depuis 1977, aucun gouvernement n'a eu le courage de lui assurer son caractère de Charte »

— Michel Plourde

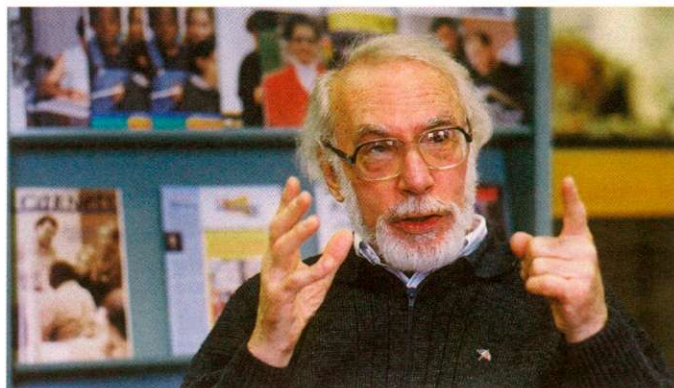


Michel Rioux

La langue française a consolidé ses positions de manière spectaculaire au Québec depuis l'adoption de la loi 101, il y a 25 ans : des gains importants ont été enregistrés dans la langue du travail, de l'affichage et de l'enseignement, en particulier dans la francisation des jeunes immigrants. Mais au fil des ans, sous l'effet des coups de boutoir de la Cour suprême du Canada et de la relative indifférence dans laquelle est tombée la question linguistique, aussi bien chez les gouvernements que dans la population, « rien n'est encore complètement inscrit dans la durée », constate Michel Plourde, qui a présidé le Conseil de la langue française de 1979 à 1985.

Quand la loi 101 a été adoptée après l'un des débats les plus acrimonieux de l'histoire du Québec, « ce sont les pendules qui ont été remises à l'heure, ce sont les choses qui ont été remises à l'endroit », estime Michel Plourde, observateur privilégié de la situation linguistique. « Ce que se sont dit les Québécois, c'est : reprenons en mains notre destin ! Il ne faut pas s'y tromper, en effet : l'adoption de la loi 101 ne représentait pas seulement l'aboutissement d'une démarche politique. Elle portait aussi la marque d'un sursaut global, d'une volonté populaire affirmée », a-t-il confié au cours d'une entrevue accordée à *La force des mots*.

Collaborateur du ministre responsable de la Charte, le docteur Camille Laurin, Michel Plourde rap-



Michel Plourde, qui a présidé le Conseil de la langue française de 1979 à 1985, a fait carrière dans l'enseignement à l'Université de Montréal. Aujourd'hui âgé de 72 ans, il est toujours actif au niveau de la coopération internationale, plus précisément en Afrique. Durant 17 ans, il a été membre du Haut Conseil de la Francophonie, un organisme chargé de conseiller le président de la République française en matière de langue. C'est sous sa présidence que le Conseil de la langue française est intervenu avec le plus de vigueur dans les débats publics.

pelle que ce dernier lui avait déjà confié que ce qui importait au plus haut point dans le combat qui avait conduit à l'adoption de la Charte, c'était les changements opérés dans les mentalités : « Nous avons créé l'esprit. Nous avons créé le mouvement », disait souvent le ministre.

Liberté d'expression ?

De toutes les décisions de cour qui sont venues affaiblir la portée de la Charte, c'est sans conteste celle qui statuait que les dispositions de la loi touchant la langue de l'affichage contrevenaient à la liberté d'expression garantie par les chartes des droits qui a le plus irrité Michel Plourde. « Qu'une entreprise plaide la liberté d'expression pour afficher en anglais, j'ai toujours trouvé cela un peu fort ! », s'exclame-t-il. Il s'agit en l'occurrence des termes d'un débat qui ne sera sans doute jamais clos entre les

tenants de la défense des droits individuels et ceux qui croient que les droits collectifs ont aussi leur place dans l'organisation de la cité.

Une loi ordinaire ?

Une bonne part du problème repose sur une ambiguïté qui n'a jamais été levée. Michel Plourde déplore que depuis 1977, il ne s'est pas trouvé un seul gouvernement à avoir le courage de hisser la Charte au rang d'un document fondateur. « En la constitutionnalisant, comme le proposait d'ailleurs Gérard Larose dans son rapport, on aurait mis la Charte à l'abri des jeux de coulisses, des négociations à la pièce entre ministères, des grenouillages qui lui font perdre de la hauteur », soutient l'ex-président du Conseil de la langue.

Et la mondialisation ?

La mondialisation, l'élargissement des frontières n'inquiètent pas ce

bagarreur convaincu qu'en se tenant debout, on peut faire valoir nos droits. « Il importe de se rappeler que la mondialisation ne se fera pas sans le renforcement des appartenances locales. C'est par sa réalité propre qu'on accède à l'universel », rappelle-t-il, ajoutant qu'il faut avoir le courage de se projeter dans un monde élargi et de savoir s'y défendre. C'est ainsi qu'en matière de langue et de culture, il ne peut y avoir seulement une libre circulation. « Il faut surtout un libre échange, il faut de la réciprocité », plaide-t-il.

Rappelant qu'en Amérique, 40 pour cent de la population a pour langue l'espagnol, 38 pour cent l'anglais, 20 pour cent le portugais et 2 pour cent le français, Michel Plourde soutient qu'il faudrait un volet international à notre politique linguistique. Il y a six ans, 83 pour cent des usagers d'Internet utilisaient l'anglais. Aujourd'hui, ce n'est plus que 43 pour cent, preuve que d'autres langues peuvent s'imposer sur la Toile, comme il l'exposait dans la livraison de juin de la revue *L'Action nationale*.

C'est chez lui une conviction fortement ancrée que l'avenir du Québec et celui de la langue française reposent sur tous les Québécois, immigrants inclus. « Nous nous préparons de durs réveils si nous ne réussissons pas à leur faire partager nos combats », soutient-il, ajoutant partager le point de vue de ceux qui préconisent en ces matières une approche inclusive.

Une grande Charte

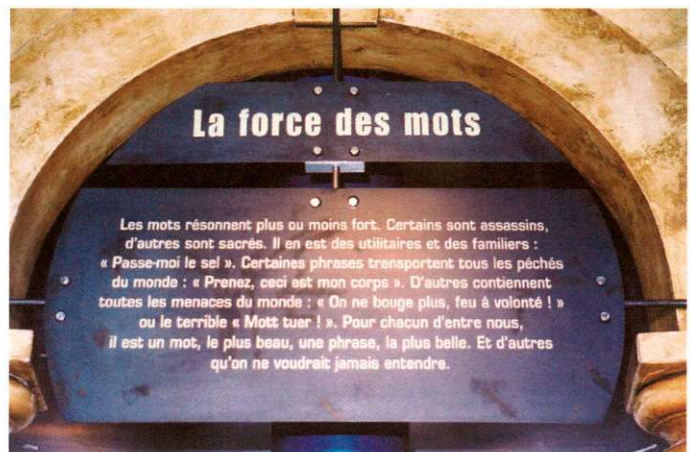
Quand, le 26 août 1977, la Charte de la langue française fut adoptée à l'Assemblée nationale — sur division bien sûr, les libéraux et les unionistes obéissant aux diktats des anglophones et de la haute finance, qui prédisaient des catastrophes sans nom si une telle loi devait voir le jour — c'est un virage dramatique qui était négocié : pour la première fois, l'État mettait son poids au soutien de cette part majeure de son identité que représente la langue française pour le peuple québécois et agissait pour que les lois viennent soutenir la volonté de ce peuple de poursuivre son destin dans sa langue.

On n'a pas idée, 25 ans plus tard, de la hargne affichée par les adversaires de la loi 101. Pendant des mois, on assista à un tir de

barrage nourri. Interrogés par *La Presse*, les maires du West Island utilisaient les termes de « racisme », « intolérance », « totalitarisme » pour décrire le projet de loi. Un quotidien anglophone fit circuler une pétition affirmant que le projet « renfermait de forts accents de racisme, lesquels ne permettent plus aux Québécois de langue anglaise de mener leur vie dans leur langue maternelle ». Des dizaines de barons de l'industrie et de la finance annonçaient quasiment la fermeture du Québec dans des pages de publicité publiées dans tous les journaux. Jusqu'à Pierre Elliot-Trudeau qui, pour ne pas être en reste, proclamait que cette loi ramenait le Québec « des siècles en arrière, à l'âge des ténèbres ».

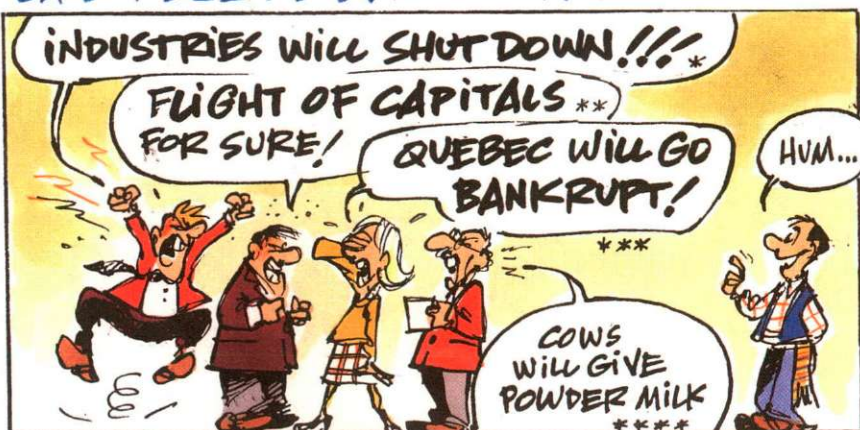
Même René Lévesque, qui en admettait toutefois la nécessité mais qui avait parfois des scrupules mal placés, disait trouver humiliant de devoir légiférer pour protéger sa langue.

Par contre, bon an mal an, la loi 101 arrive en tête du palmarès chaque fois qu'on demande aux Québécois quelle est à leurs yeux la loi la plus populaire. Et la plus nécessaire...



Vous avez remarqué ? Les organisateurs de l'exposition sur le 25^e anniversaire de la Charte ont eu la même idée que nous... cinq ans plus tard !

LA LOI 101, 25 ANS DÉJÀ...



- * LES USINES VONT FERMER !!!
- ** LA FUIE DES CAPITALS, C'EST CERTAIN.
- *** LE QUÉBEC VA FAIRE FAILLITE!
- **** LES VACHES VONT DONNER DU LAIT EN POUDRE.



Un groupe de travail sur l'intégration des étudiants non francophones propose le multilinguisme... dans une université de langue française

« Bienvenue à l'UQAM. Welcome to YOUCAM »...

Jean-Sébastien Marsan *

L'UQAM pourrait se positionner dans le futur espace économique, politique et culturel de la ZLEA en accueillant davantage d'étudiants de langue anglaise, espagnole et portugaise, tout en renforçant l'apprentissage du français. Marketing audacieux ou poudrière linguistique ?

Le 17 septembre dernier, la Commission des études a accueilli le rapport du Groupe de travail sur l'intégration des étudiantes et des étudiants non francophones à l'UQAM et sur la langue d'enseignement.

Le groupe de travail avait vu le jour à la suite de la résiliation d'une entente entre le Thorah and Vocational Institute (TAV) et l'UQAM, en 2000. Pendant un an, des juifs hassidiques avaient reçu un enseignement à 90 pour cent en anglais. Ce ghetto intra-UQAM avait déclenché une controverse que l'université ne veut pas revivre.

Le rapport ne fait pas l'unanimité. Le 26 octobre, le quotidien *Le Devoir* attirait l'attention avec un titre-choc : « L'UQAM veut diluer son test de français. L'institution espère ainsi attirer plus d'étudiants étrangers allophones. » Alertés, des universitaires ont vivement réagi. Ce qui n'a pas empêché le recteur de l'UQAM de présenter officiellement le rapport au ministre de l'Éducation, le 18 novembre.

Les trois Amériques

« En 2015, notre espace sera continental », lance d'emblée un professeur de la Faculté d'éducation, Paul Bélanger, pour décrire le mandat du groupe de travail dont il a assumé la présidence. « Dans les trois Amériques, sur 800 millions de personnes, 400 millions parleront l'espagnol, 250 à 270 millions l'anglais, 170 le portugais et il y aura peut-être 10 ou 11 millions de francophones. »

« McGill, avec à peine 26 000 étudiants, attire 4500 étudiants étrangers. L'UQAM, avec plus de 40 000 étudiants, va en chercher un peu moins de 2000. C'est inacceptable ! », s'écrie Paul Bélanger.

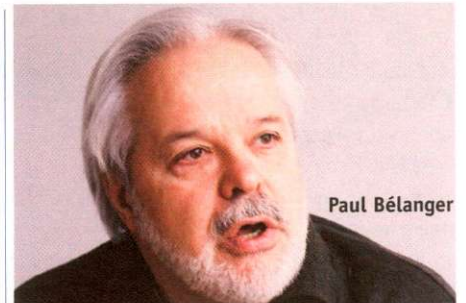
Le Groupe de travail propose donc trois grands changements.

1) Admettre davantage d'étudiants anglophones, hispanophones et lusophones.

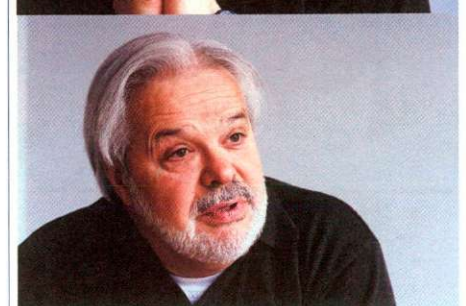
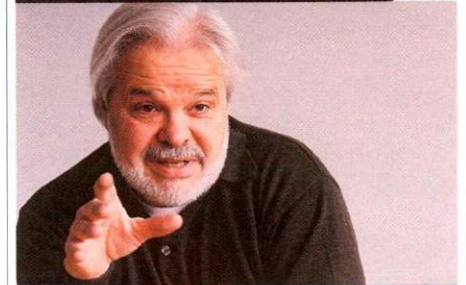
« Contrairement à ce que le faux titre du *Devoir* a dit, nous ne baisserions pas les exigences à l'entrée », précise Paul Bélanger. En effet, le rapport suggère d'instaurer des programmes accélérés et intensifs d'apprentissage du français avant l'inscription aux programmes réguliers.

2) Créer des cliniques de français dans toutes les facultés pour offrir du rattrapage et du perfectionnement, tant aux allophones qu'aux francophones.

3) Permettre aux étudiants francophones de suivre, à titre optionnel, 10 pour cent de leur programme de premier cycle ou de cheminement international dans l'une des trois langues continentales. Les étudiants pourraient aussi remettre leurs travaux en anglais, espagnol ou portugais, si les professeurs acquiescent (les francophones inscrits à McGill et à Concordia jouissent depuis longtemps de ce privilège). La formation sur mesure (qui ne conduit pas à l'obtention



Paul Bélanger



d'un diplôme) serait enseignée dans une autre langue que le français aux groupes qui en feraient la demande. L'objectif de ce multilinguisme ? Que les étudiants puissent se familiariser avec les concepts et terminologies de leurs matières académiques dans l'une des trois autres langues du continent, soutient le rapport.

Cheval de Troie du bilinguisme

L'UQAM ouverte sur le monde, personne n'est contre. « Mais le risque, c'est d'ouvrir la brèche à l'enseignement de l'anglais dans une université francophone », rétorque Louis Gill, professeur retraité de l'UQAM (sciences économiques) depuis 2000 et l'un des piliers du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ), affilié à la FP-CSN.

« Les étudiants allophones ne seront pas que de langue espagnole ou portugaise, poursuit Louis Gill. L'UQAM attirera des Chinois, des Thaïlandais, des Japonais, etc. Si on se met à leur enseigner dans une autre langue, ce sera l'anglais. » Et l'UQAM deviendrait bilingue.

Louis Gill ne jure que par l'immersion et les stages à l'étranger : « J'ai étudié à McGill, j'y ai appris l'anglais d'autant plus vite que j'ai été forcé de l'apprendre. C'est ainsi qu'on acquiert la terminologie et les concepts anglais. » Autrement dit, 10 pour cent des cours dans une autre langue à l'UQAM serait improductif.

La formation sur mesure en anglais n'est pas une fiction à l'UQAM. L'an dernier, Bombardier a demandé à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM de former une partie de ses cadres en anglais. L'École a prié le syndicat de déroger à la clause de la convention collective qui stipule que le français est la langue de travail.

Le syndicat a refusé en répliquant que Bombardier ne possédait pas de certificat de francisation de l'Office de la langue française 24 ans après l'adoption de la loi 101 ; accepter la demande de Bombardier aurait constitué une caution de l'UQAM à une situation inacceptable.

Bombardier s'était alors tournée vers l'Université de Sherbrooke, qui s'est pliée aux exigences de la multinationale.

Louis Gill réclame une concertation interuniversitaire, voire un cadre juridique, pour que cesse la concurrence sur le front linguistique. Car l'Université de Montréal songe aussi à séduire davantage d'étudiants anglophones en leur permettant de remettre travaux et examens dans leur langue maternelle.

Syndicats sur le qui-vive

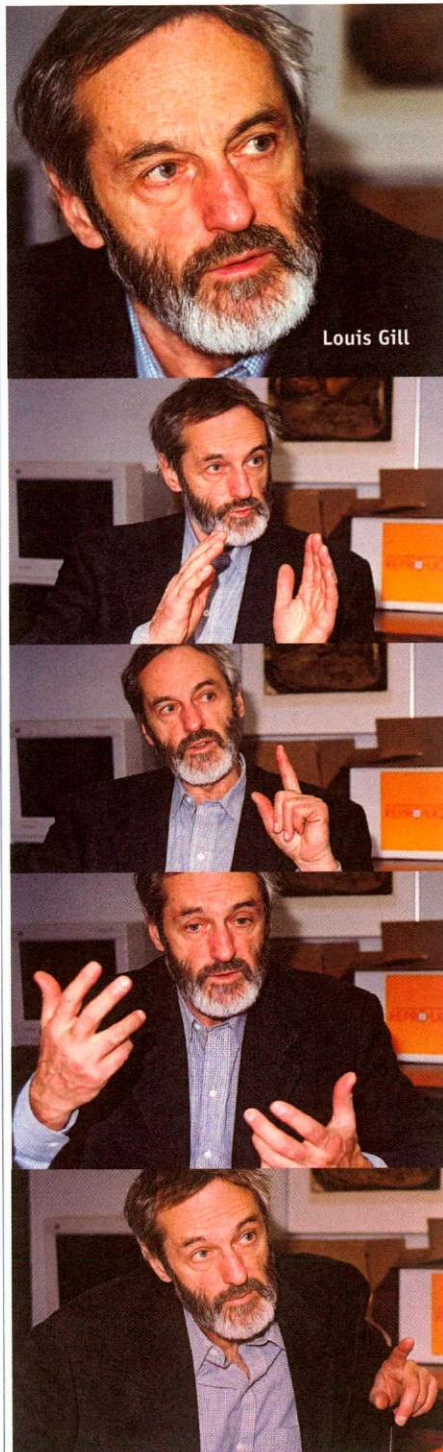
Au moment d'écrire ces lignes (25 novembre), le SPUQ ne s'est pas officiellement opposé au rapport du Groupe de travail, préférant plutôt discuter d'une éventuelle politique linguistique à l'UQAM — qui ne figurait pas dans le mandat du Groupe de travail.

Le 21 mars 2001, le comité exécutif du SPUQ a cependant adopté une résolution réitérant « son attachement indéfectible au caractère français de l'UQAM », pour tout l'enseignement (sauf les cours de langues et de littératures étrangères). Des résolutions similaires ont été adoptées au cours des deux dernières années par le Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et de professeurs du réseau de l'Université du Québec, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (FNNEQ-CSN) et le Syndicat des employées et employés de l'UQAM.

Si la Direction de l'UQAM donne son aval aux recommandations du Groupe de travail, un projet-pilote sera mis sur pied. Les investissements nécessaires aux structures d'intégration et de perfectionnement en français ne sont pas encore chiffrés.

Mais Paul Bélanger ne souhaite pas que son rapport soit accepté du jour au lendemain. « Il faut qu'il y ait un débat », conclut-il.

* Jean-Sébastien Marsan (jsm@mblink.net) est journaliste pigiste et membre de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), affiliée à la FNC-CSN.



Pas châtié mais flagellé, le français du PM

Dans *Le Devoir* du 29 novembre, Christian Rioux rapportait les propos tenus par le premier ministre Chrétien à l'Élysée devant 150 journalistes de la presse internationale : « À ce moment-ci, (...) d'autres pays auront des contributions qui devraient amener la contribution à la trésorerie près de cinq milliards de dollars à ce qui avait été souhaité. Alors le Canada a voulu participer à ce stage-ci. Notre contribution sera suivant la nature finale et par l'intermédiaire du chemin du FMI. » Les journalistes n'ont pas osé demander la traduction française...

Le premier ministre Chrétien nourrit de grandes ambitions pour la deuxième de ses deux langues secondes, celle dans laquelle il eût été plus avisé de s'exprimer pour être compris à l'Élysée. En effet, le Canada versera une contribution de 3,4 millions de dollars pour soutenir l'enseignement de l'anglais en Asie du Sud-Est, plus précisément au Cambodge, au Laos et au Vietnam.

C'est la ministre de la Coopération internationale, Suzan Whelan, qui a annoncé la nouvelle le 28 octobre, à quelques jours de la clôture du Sommet de la Francophonie, auquel avait participé Jean Chrétien.

L.L.

Il n'y a pas que la brique ; il y a le mortier aussi

Je viens de terminer un livre. Vingt fois, j'ai eu envie de l'abandonner. Vingt fois je l'ai repris pour me rendre au bout comme on s'acquitte d'une corvée. J'en prends un autre, et déjà après quelques minutes, je m'arrête d'ébahissement, les yeux légèrement embués, l'esprit caracolant aussi librement que dans un rêve. Deux autres pages, et me voilà en train de chercher mon crayon pour noter cette expression ou cette métaphore qui m'a transporté dans un autre monde, qui m'a dit plus que les quelques mots dont elle est composée, qui m'a interpellé et laissé attendri de contentement, enrichi d'une pensée nouvelle.

Les deux livres étaient faits des mêmes mots pourtant, ces mots courants qui habitent nos vies. Mais l'un était écrit et l'autre pas ; l'un était construit et l'autre pas. Car les mots sont d'admirables matériaux de construction : ce sont les matériaux de la pensée. On peut en faire les plus beaux édifices, les monuments les plus durables, comme aussi, les assemblages les plus ternes, les plus rébarbatifs ou les plus éphémères.

Il en va de l'écriture comme de la cuisine : quand on met deux goûts ensemble, on en obtient un troisième qui les dépasse en intérêt. Du moins, c'est ce que l'on recherche. Ainsi, un trait de matière dans la soupe à l'oignon la propulsera au rang des livres qu'on aime lire. Ce troisième goût, obtenu en combinant deux, c'est comme le supplément de sens que l'on recherche en mettant certains mots ensemble.

On peut aligner des mots, les ordonner dans une construction grammaticalement juste et n'obtenir, pourtant, qu'un assemblage sans saveur et sans guère de sens. Si on ne parvient pas à faire dire aux mots plus que ce que chacun d'eux veut dire, si on n'amène pas le lecteur à découvrir les suppléments de sens cachés dans nos mots, notre texte aura la minceur du papier sur lequel il est écrit. Il ne dérangera rien, n'interrogera personne, et disparaîtra bien vite dans le néant de la non-signification. À ce compte-là, autant lire les pages du dictionnaire !

Les mots sont comme des pierres à feu : inertes en eux-mêmes au premier abord, ils dégagent des étincelles quand on les frotte ensemble d'une certaine façon. Petites lumières tremblotantes dans la noirceur de l'indifférence, ces étincelles surprennent, retiennent l'attention, intriguent, attirent, et voilà qu'on s'en rapproche et qu'on chemine avec elles, étonnés de tout ce qu'elles nous font voir qu'on ne voyait pas. Étonnés des suppléments de sens qu'on n'avait jamais soupçonné que ces mots-là pouvaient contenir.

À ce point de la lecture, l'allumage est complet, et le fluide s'installe en courant continu entre le texte et nous. À ce point de la lecture, plus un mot, plus une phrase ne veut rien dire : leur supplément de sens nous tient en haleine, et vient nous remuer jusque dans l'inconscient. On entend la musique des mots et des phrases, on respire à leur rythme, on voit défiler leurs images mieux que sur un écran de cinéma.

Nous allons de découverte en découverte, de surprise en surprise, et voilà que la substance du texte se révèle immense, et qu'on s'en nourrit, et qu'on s'en réjouit, et qu'on s'en enrichit. Les mots, les phrases ne sont plus que des repères pour aller au-delà, pour creuser davantage le filon qu'ils ont marqué de leurs étincelles. Nous complétons leur sens avec l'auteur, nous avançons avec lui, nous devenons lui. Ainsi dans cette métaphore :

Il n'y a pas que la brique ou la pierre ; il y a le mortier qui les assemble, et leur donne une forme.

Il n'y a pas que les mots ; il y a le travail qui les assemble, et leur donne la forme d'une pensée.

Guy Ferland



UN MOT vaut mille images

Une bonne correction vaut mieux qu'une mauvaise impression

Une travailleuse autonome annonçait ainsi ses services en traitement de texte et en correction. Quelle belle maxime à adopter ! Voilà, décrite de façon claire et directe, une des raisons pour lesquelles les rédacteurs devraient accorder une importance fondamentale à la révision de textes, c'est-à-dire la mauvaise impression qui ternit l'image. Les coquilles, les fautes d'orthographe, les erreurs de syntaxe et les anglicismes, entre autres, détournent l'attention du lecteur, changent le sens d'un texte, donnent une mauvaise image... Eh oui ! Si « un mot vaut mille images », que vaut une mauvaise impression qui nuit à l'image quand des documents sont présentés avec des erreurs ? Pour soigner notre image, une étape incontournable avant la production finale est la relecture par un « œil neuf ». Ainsi, une camarade me racontait qu'après une révision faite par trois personnes, plusieurs fautes avaient été relevées et un redressement de texte avait été nécessaire.

On pourrait également appliquer un autre proverbe à la révision de textes : « Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». Parce qu'en fait, on atteint rarement la perfection dans un texte. Une professeure de français disait « qu'on ne pouvait faire de la dentelle avec du jeans ! » En d'autres mots, selon le temps dont on dispose, on peut faire une bonne correction mais sûrement pas de miracles si le texte de départ est médiocre.

Un texte avec une ponctuation incorrecte ou inexistante est

difficile à saisir. Comparez les deux phrases suivantes : « Le professeur, dit André, est un cancre. » et « Le professeur dit : André est un cancre. » Il est alors aisé de comprendre pourquoi les « discussions sur une virgule » dans les textes de convention collective revêtent quelquefois une si grande importance.

On révisé également un texte pour le féminiser de façon à ce qu'il reflète la réalité d'aujourd'hui, puisque la présence des femmes est accrue dans tous les milieux de travail. À l'automne 2000, la CSN a d'ailleurs déterminé de nouvelles règles afin de faciliter la féminisation de nos textes.

Pour conclure, je vous présente quelques coquilles que j'ai recueillies auprès de camarades secrétaires. Elles ont au moins le mérite de nous faire sourire :

- « Il va s'en dire... ». Pas de doute, ça va faire jaser ! (sans)
- Dans une convention collective : « le *corps de travail* de nuit... » Eh oui, c'est le corps qui travaille, mais quand même... (quart de travail)
- Dans un rapport : « les *rennes du pouvoir*... » Comme si juste le Père Noël pouvait s'en prévaloir ! (rênes du pouvoir)
- « Là ou le *bas* blesse ». Ayoie ! Des bas en laine d'acier ? (bât)
- Et pour terminer : « Le chant du *signe*... » Ouais, c'est signe qu'une bonne correction s'impose ! (cygne)

Lucie Desgagné
secrétaire FTPF

en français vivre Pour les yeux, pour les oreilles et pour... le goût

Il faut, bien sûr, fournir à la machine humaine les calories qu'elle exige. Cela peut se faire n'importe où et n'importe comment. Mais on peut aussi y ajouter une espèce de plus-value, côté plaisir. Ainsi, n'est-il pas plus agréable de manger son œuf matinal à l'*Oeuforie* ou à la *Gabrioche* plutôt que chez *McDo* ? Ou déguster une fine crêpe à la *Crêpe lune* plutôt qu'un beigne de *Dunkin Donut* ? Ou bien siroter un café à l'*Estaminet* plutôt qu'un liquide infect dans un *Second Cup* ? Le *Grain de Sel* n'a-t-il pas quelque chose de plus titillant qu'un *Mr Submarine* ? L'*Image du Quartier* ne vous tente-t-elle pas davantage qu'un *Chick'N'Chick* ? La preuve qu'on peut joindre l'utile à l'agréable...

Michel Rioux



Les animismes sont soulignés. Corrigez-les.

Animisme : donner une âme à un animal, à un phénomène ou à un objet naturel.

Le code de la route exige de s'arrêter aux feux rouges ; Francine n'a pas tenu compte de ce règlement car elle était en retard à sa réunion. Elle a demandé à son employeur de lui rembourser sa contravention, et celui-ci lui a répondu qu'il étudierait sa demande. N'ayant reçu aucune réponse après deux semaines, elle est retournée voir le directeur général qui lui a dit que le dossier cheminait normalement.

La demande de Francine n'a pas obtenu satisfaction auprès du conseil d'administration. Le rapport conclut que Francine se devait de suivre les lois et que sa raison pour demander un remboursement n'est pas valable. Le syndicat a présenté une proposition qui recommande de formuler un grief à la suite de ce refus.

Enfin, le *Multi* sur cédérom !

MARIE-ÉVA DE VILLERS



Toute la richesse de la troisième édition du *Multi*

Des milliers d'ajouts spécifiques à la version électronique

- 4500 conjugaisons complètes
- 2000 prononciations difficiles sonorisées
- 1000 illustrations en couleurs
- 120 tableaux grammaticaux
- Modes de navigation multiples (mode dictionnaire, mode recherche, mode tableaux)
- Accès direct à partir de Microsoft Word® 97 et 2000

www.quebec-amerique.com

Trouvez et corrigez les 20 fautes

Une singulière manifestation*

Un homme suffisant et autoritaire débarqua un jour dans un petit village comme directeur d'usine à l'abattoir de porcs.

Rien n'étant fourni aux travailleurs, ni sarraus, ni chaussures anti-dérapante, ni douches, ni même savon à main, ceux-ci se voyaient obliger de rentrer chez-eux couverts de sang et malodorants, au grand dédain de leurs proches.

Toutes leurs revendications s'étaient heurtées au mépris patronal. Un beau jour d'été, en terminant son chiffre de travail, l'un des ouvriers eut l'idée d'aller se laver dans le ruisseau qui serpentait entre deux terres non loins de l'usine. Il en parla autour de lui, cherchant des compagnons. Mais son idée, reprise et discutée en groupe, fit germer un plan. On décida de le mettre en œuvre dès le jour suivant.

Le lendemain, un fermier transportant son foin cru rêver en voyant marcher le long de la route une quarantaine d'hommes qui portaient pour tous vêtements une pancarte expliquant leurs revendications. Il s'immobilisa. Un automobiliste qui le suivait de près en se préparant à le doubler aperçut aussi l'étrange procession de manifestants, se rendit compte une fraction de seconde trop tard que le tracteur s'était arrêté, donna un coup de volant pour l'éviter et bascula dans le fossé. On appela les pompiers volontaires à la rescousse. La nouvelle se répandit aussitôt dans le village. La ménagère du curé prétexta une course, les mères de familles désertèrent leurs fourneaux pour voler au secours du malheureux automobiliste ; l'institutrice renvoya ses élèves et se précipita pour offrir ses services ; ce que fit aussi l'épicière, pour n'être pas en reste. La foule curieuse empêchant toute circulation, la police fut dépêchée sur les lieux cependant qu'alerté, le journal local envoyait son photographe.

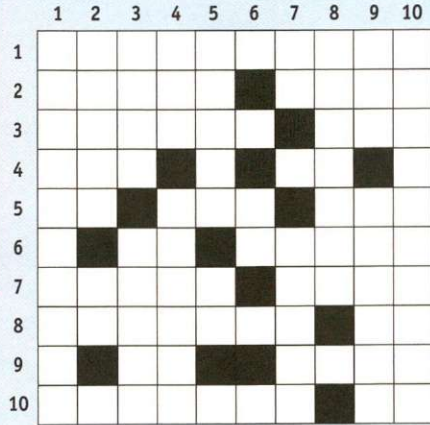
À l'arrivée des premières femmes, les manifestants s'étaient pudiquement retranchés derrière leurs pancartes. Puis, amusés de leur succès, ils esquissèrent quelques pas de danse, tournant sur eux-même et montrant à l'unisson une rangée de fesses frémissantes pour le plus grand plaisir des spectatrices, qui applaudirent.

Ce fut le curé, réputé pour son anti-syndicalisme, qui alla plaider auprès de l'employeur récalcitrant l'installation de douche sur les lieux de travail et lui soutira l'engagement de fournir des vêtements à ses employés.

* Toute ressemblance avec des événements réels est volontaire.

Corrigé de la dictée

porc, chaussures antidérapantes, obligés, chez eux, quart, loin, crut, tout vêtement aperçut, famille, leur fourneau, leur pancarte, eux-mêmes, antisyndicalisme, douches



Horizontal

- Petits chevrons doubles
- Sentiment qui peut être parfois mortel — D'une expression signifiant de bonne (ou mauvaise) nature
- Ancienne ville d'Asie où ont eu lieu d'importantes fouilles — Plante qui donne un tissu plutôt rugueux
- Saison — Placé devant un mot, il indique la répétition de l'action
- Deuxième son de la gamme naturelle — Le pire, c'est quand on l'a au cul ! — De plaisir et de pleuvoir
- Petit cube — Qui appartient au nez
- Joignit, fit adhérer ensemble — À moitié
- Placé dans Fondation — Symbole chimique du béryllium
- Terminaison de verbe — Chef d'État arabe
- A (...), mais n'a pas nécessairement compris — Initiales de la sœur du p'tit Simard

Vertical

- Abnégation, altruisme
- Notre travail syndical nous amène à la refaire sans arrêt — Exclut la personne qui parle
- Que l'on a en naissant — Celui de l'oise est le plus chaud
- Pronom personnel — Qui fait partie d'une fédération
- Pour nourrir l'esprit — Le meilleur
- Adjectif numéral
- Prénom de la mère des frères Dalton — Dernière salutation
- Suppression d'un ou plusieurs mots dans une phrase sans en changer le sens
- Pronom personnel masculin et féminin — Du genre à se traîner les pieds
- Étranges, rares, étonnants

Solution des mots croisés du numéro 9

Horizontalement

- Mathieu — TC
- aire — NS — Ur
- réalité — li
- verrière

- hua — Ésope
- anière — te
- nille — buse
- do — on — AL

- négociera
- assenées

Verticalement

- Marchand
- aie — unions
- travail — es
- hèle — éloge

- ir — renon
- entrée — ce
- usées — baie
- rotules

- tulipes
- criée — état

Notre concours

Participez à notre concours !

Trouvez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner le cédérom du *Multidictionnaire* publié par les Éditions Québec/Amérique. Vous y trouverez des milliers d'ajouts spécifiques à la version électronique :



- 4500 conjugaisons complètes
- 2000 prononciations difficiles sonorisées
- 1000 illustrations en couleurs
- 120 tableaux grammaticaux
- Modes de navigation multiples (mode dictionnaire, mode recherche, mode tableaux)
- Accès direct à partir de Microsoft Word® 97 et 2000

Trois moyens de nous joindre :

- *La force des mots*
Information-CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur : (514) 598-2089
- courriel : lucie.laurin@csn.qc.ca

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 31 janvier 2003.

Le gagnant du numéro 9

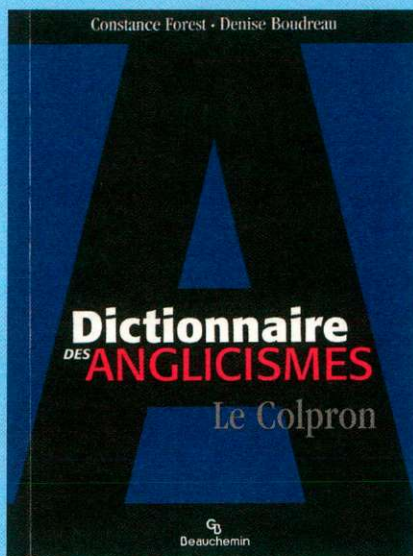
Félicitations à Robert Harpin, conseiller syndical au Conseil central du Montréal métropolitain, qui a gagné le cédérom du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers. Et merci à nos nombreux participants et participantes.

Corrigé de l'exercice

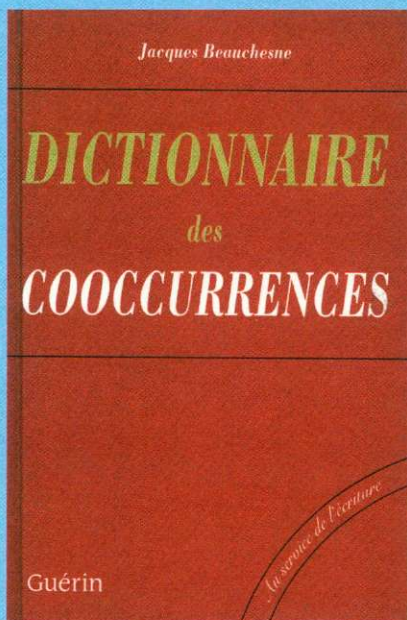
Le syndicat a proposé de formuler un grief à la suite de ce refus. Le conseil d'administration n'a pas donné une réponse satisfaisante à la demande de Franche. ... que l'étude de ce dossier progressait normalement. Selon le code de la route, on doit s'arrêter aux feux rouges ;

Pour traquer les anglicismes

Ils s'insinuent à notre insu dans notre vocabulaire et s'y substituent aux mots que notre langue française a pourtant déjà inventés pour désigner la même réalité. Le Colpron recense près de 5000 mots et expressions que nous avons coutume d'emprunter sans raison à l'anglais. Facile à consulter — les emprunts y sont classés par ordre alphabétique —, il fournit des exemples d'emplois fautifs et suggère plusieurs formes correctes pour chacun.



Constance Forest et Denise Boudreau, *Dictionnaire des anglicismes, Le Colpron*, Laval, Beauchemin, 1999, 288 pages.



Cooccurrences, avez-vous dit ?

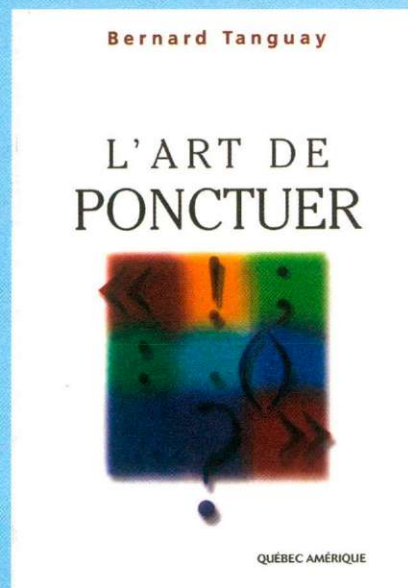
Le mot n'est pas courant, il est vrai. Pourtant, il se devait d'exister, ainsi que le dictionnaire idoïne. Fruit d'une patiente recherche menée pendant près de 30 années par un bibliophile, Jacques Beauchesne, *Le dictionnaire des cooccurrences* recense les adjectifs et les verbes qui peuvent accompagner un nom. Sera d'une aide précieuse pour éviter les mésalliances !

Jacques Beauchesne, *Le dictionnaire des cooccurrences*, Montréal, Guérin, 2001, 396 pages.

Bien ponctuer, un art

Est-il rien de plus grave, délicat, angoissant que la ponctuation ? Ici, l'oubli d'une virgule compromettra le sens d'un droit durement négocié et dûment inscrit dans une convention collective. Là, la présence de ladite virgule fera dire à l'auteur tout juste le contraire de ce qu'il souhaitait.

S'il est des cas où ponctuer ou ne pas ponctuer est obligatoire, il en est d'autres qui sont question de goût ou d'interprétation. Dans son ouvrage *L'art de ponctuer*, Bernard Tanguay explique, clarifie et vulgarise ce sujet infiniment complexe. Une référence fort utile à qui écrit, et aussi à qui corrige qui écrit.



Bernard Tanguay, *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec Amérique, 2000, 176 pages.



Aimez-vous *La force des mots* ?

Chers lecteurs et lectrices,

Votre magazine sur le français au travail en est déjà à son numéro 10 et termine sa cinquième année d'existence. Belle occasion de s'arrêter pour sonder vos reins et vos cœurs. Il nous arrive, bien sûr, de croiser des membres de la CSN qui nous félicitent et nous encouragent. « Écrivez-le-nous ! », est notre réponse. Mais bien peu vont jusque-là.

Aujourd'hui, nous vous demandons un effort supplémentaire, celui de répondre à quelques questions sur votre degré de satisfaction, et ceci, pour mieux satisfaire vos attentes.

Aimez-vous *La force des mots* ? Le lisez-vous ? En parlez-vous ? Souhaiteriez-vous des changements importants ?

Nous espérons vous lire.

1. Quelle est la rubrique de *La force des mots* qui vous intéresse le plus ?

- Les reportages
- L'invité
- Le pouvoir des mots
- Ferlandises
- Un mot vaut mille images
- Vivre en français
- Jeux de mots
- L'onglet
- Le phylactère

2. Le dernier numéro a-t-il été lu par d'autres camarades de travail ?

- Oui
- Non

3. Quel est le texte qui vous a le plus intéressé dans les derniers numéros ?

4. Estimez-vous qu'un tel magazine est nécessaire au Québec ?

- Oui
- Non

5. Sur une échelle de 1 (pauvre) à 5 (excellent), quelle est votre évaluation de *La force des mots* ?

- 1 2 3 4 5

Faites parvenir vos réponses par courrier à
La force des mots,
Information-CSN
1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
ou par télécopieur : (514) 598-2089

« Francophones, prenez un siège ! — Merci, je nous aime mieux debout. »

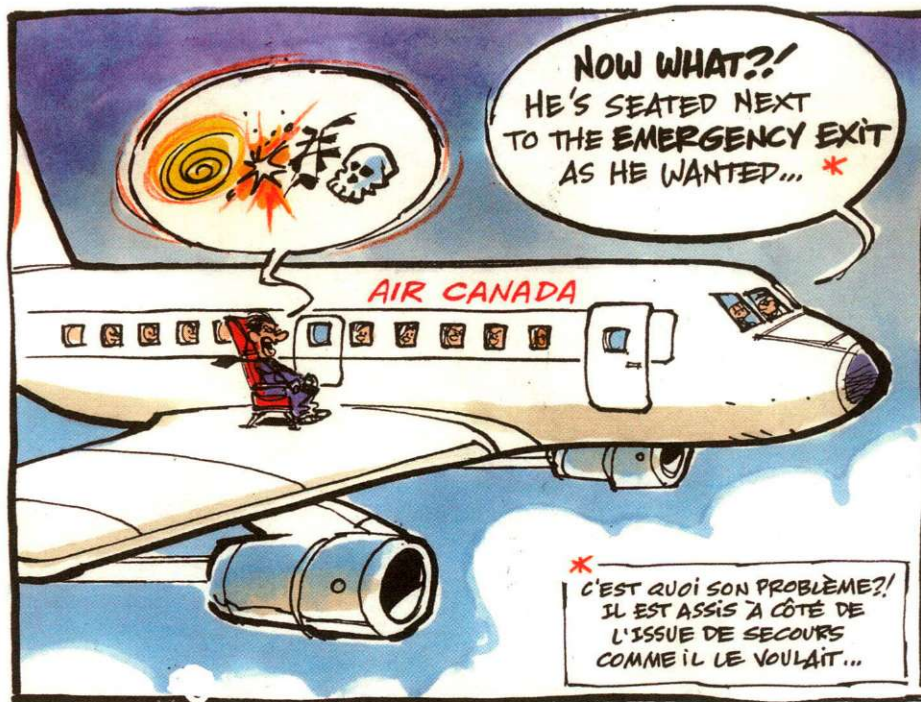
Yvan Sinotte

Faute de personnel capable de parler français, Air Canada interdit aux passagers unilingues francophones l'accès aux sièges situés à proximité des sorties d'urgence.

L'inénarrable ministre canadien responsable du bilinguisme, Stéphane Dion, suggère de substituer des pictogrammes aux directives verbales adressées à ces passagers. C'est vrai que nous, francophones, ne comprenons rien sans dessin.

De son côté, la commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, constatant le phénomène d'assimilation qui ne cesse de croître chez les petites communautés francophones hors Québec, recommande d'encourager les nouveaux arrivants de langue française à s'installer à l'extérieur du Québec.

Le Canada est vraiment un pays hors de l'ordinaire : le seul transporteur aérien national bafoue sans vergogne l'une des deux langues officielles, le ministre qui devrait le semoncer lui suggère plutôt de gribouiller au lieu de respecter la loi, et la commissaire responsable des mino-



rités linguistiques prône que plus de francophones aillent se faire assimer en évitant le Québec pour élire domicile.

Pendant ce temps, si les Québécoises et les Québécois ont le malheur d'exiger que la langue française soit prioritaire dans les lieux publics, ils sont condamnés au feu de la géhenne par toutes les alliances Qué-

bec réunies sous le regard bienveillant de la faune fédérale avec, au premier rang, les présidents des entreprises nationales, les ministres du gouvernement Chrétien et la commissaire aux langues officielles qui vont défendre la liberté d'expression et l'accès aux services dans sa langue maternelle. Et si des organisations de défense de la langue française protestent, elles seront traitées de sectaires, voire de racistes.

Tel est ce beau pays où il est plus que temps que cette médecine linguistique à deux vitesses fasse aussi partie du débat public et politique et que les francophones en discutent sans se laisser intimider... debout.

la force
des mots
est publié par la CSN

Production :
Information-CSN
Coordination :
Lucie Laurin

Rédaction :
Lucie Desgagné, Guy Ferland, Lucie Laurin,
Jean-Sébastien Marsan, Michel Rioux, Yvan Sinotte
Collaboration spéciale :
Josée Boileau
Jeux de mots :
Jannick Gagnon, Lucie Laurin, Marie Lefebvre
Conception graphique :
Jean Gladu, Sophie Marcoux

Photographie :
Michel Giroux
Caricature :
Boris
Soutien technique :
Lyne Beaulieu
Impression :
Imprimerie Transcontinental inc.

Tirage :
25 500
Distribution :
Distribution-CSN
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002